



Paris, le 10 octobre 2023

Communiqué de presse

Grand succès de la cinquième émission verte du Groupe Sfil

Le groupe Sfil a lancé sa première émission verte de l'année 2023 sous format d'obligation foncière Caffil pour un montant de 750 millions d'euros et une maturité de 5 ans. Le produit de cette émission verte financera des investissements verts éligibles réalisés par les collectivités locales françaises.

Avec un livre d'ordres atteignant 3,5 milliards d'euros et un taux de sur-souscription de x4,7, la transaction a rencontré une très forte demande de la part des investisseurs internationaux. Au total, 115 investisseurs ont participé à cette transaction et 78% de l'émission a été allouée à des investisseurs avec de forts engagements en matière d'investissement responsable.

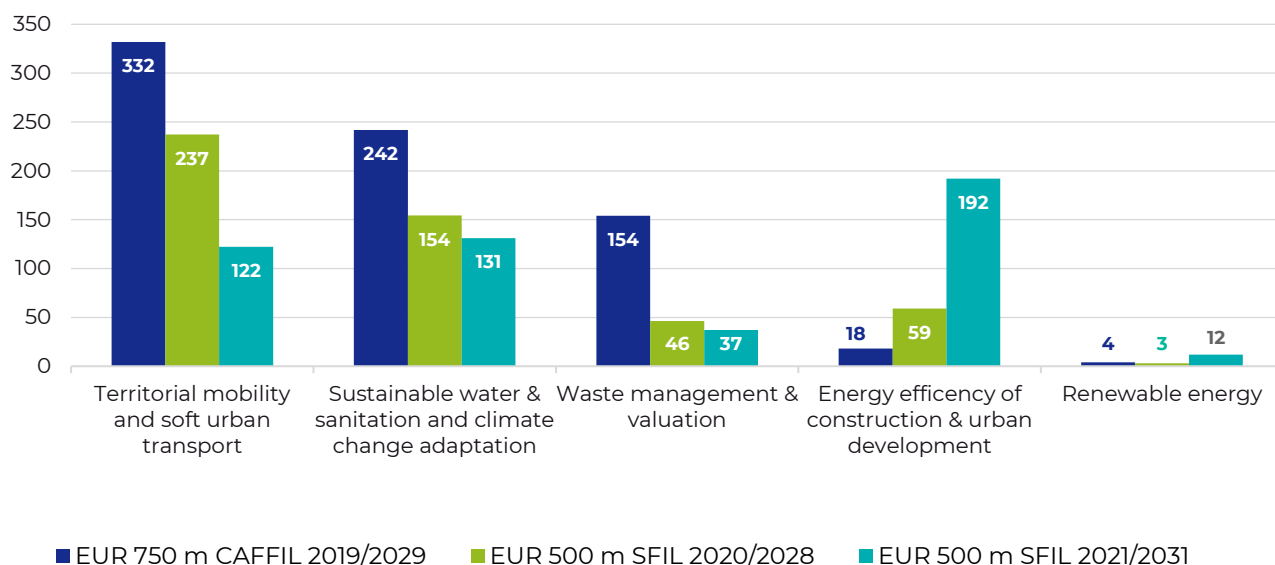
Détails de la transaction			
Caffil – Obligation Foncière			
EUR 750 millions / Maturité : 19 janvier 2029			
Coupon : 3,625%			
Spread : mid-swaps +32 points de base / OAT +55 points de base			
Chefs de file : Barclays/CACIB/Natixis/Natwest/Unicredit			
Distribution par zone géographique :		Distribution par type d'investisseur :	
Allemagne / Autriche	32%	Banques	55%
France	17%	Gestion d'actifs	22%
Royaume-Uni	13%	Banques Centrales	19%
Benelux	12%	Assurances	4%
Moyen-Orient / Afrique	8%		
Pays nordiques	5%		
Irlande	4%		
Péninsule Ibérique	4%		
Italie	3%		
Autres	2%		

Lancée sous le programme d'obligations vertes, sociales et durables du groupe Sfil publié en 2022, cette émission a pour vocation à financer des investissements verts du secteur public local français dans des domaines tels que la mobilité douce, l'eau et l'assainissement ou encore la gestion et la valorisation des déchets. Par ailleurs, cette cinquième émission verte s'inscrit dans le plan stratégique #Objectif2026 du groupe Sfil, qui a fixé pour ambition de réaliser annuellement 25% de son financement total sous format d'obligations vertes, sociales et durables d'ici 2024.

Emetteur régulier d'émissions vertes depuis 2019, le groupe Sfil propose aux collectivités locales françaises des prêts verts en partenariat avec La Banque Postale et la Banque des Territoires pour financer leurs projets environnementaux. A ce jour, le groupe Sfil a émis 5 émissions vertes pour un montant total de 3,25 milliards d'euros. Trois d'entre elles ont fait l'objet d'un reporting d'allocation et d'impact :

- Près de 500 projets financés par les prêts verts dans des secteurs variés tels que la construction de pistes cyclables, d'un centre de recyclage des déchets, d'une centrale hydroélectrique ou encore la rénovation thermique d'une école élémentaire.
- Les projets financés par ces émissions ont permis :
 - d'éviter 67 969 tonnes d'émissions annuelles de CO₂ ;
 - d'améliorer la gestion annuelle de 4 298 039 tonnes de déchets ménagers ;
 - de créer ou de moderniser 1 176 km de réseaux d'eau.

Catégories de prêts verts des émissions vertes ayant fait l'objet de la publication d'un reporting
(en millions d'euros)



« En tant que premier financeur du secteur public local, Sfil accompagne les collectivités locales françaises dans la transition écologique en mobilisant l'épargne internationale afin d'assurer le financement aux meilleures conditions de leurs investissements verts, pour lesquels les besoins de financement sont croissants. »

Philippe Mills, Directeur Général de SFIL et Président du conseil de surveillance de CAFFIL

Relations investisseurs :

Ralf Berninger - ralf.berninger@sfil.fr

Mathilde Sobol - mathilde.sobol@sfil.fr

Contacts presse :

Christine Lair – Tel.: + 33 (0)1 73 28 87 36

christine.lair@sfil.fr

